

Avant-propos

La CILA se veut à la fois interuniversitaire et suisse. Interuniversitaire, puisque, dès sa fondation, en 1965, deux sièges ont été réservés en son sein à chacune de nos Universités et Ecoles polytechniques fédérales. Il s'agissait, d'une part, d'encourager nos hautes écoles à introduire ou à développer l'enseignement de la linguistique appliquée, encore à ses balbutiements en ce début des années 1960, d'autre part de jouer un rôle moteur dans le renouvellement de l'apprentissage des langues étrangères.

Dès 1966, la CILA, utilisant les compétences de ses membres et de professeurs étrangers, organisa pratiquement chaque année un cours d'initiation à l'enseignement des langues par le laboratoire et à l'emploi des méthodes audio-visuelles. Les Cours CILA, d'abord organisés à l'Université de Neuchâtel, puis à Lausanne, Berne, Genève, Zurich, Saint-Gall ou Soleure, connurent un réel succès, et des centaines d'enseignants de toute la Suisse, et même de l'étranger, participèrent à ces stages très approfondis, puisque certains s'étendaient sur trois semaines. On peut prétendre, sans fausse vanité, que la CILA était devenue une sorte de référence sur le plan national dans ce domaine particulier, et il n'est pas de canton qui n'ait pas été représenté lors de l'une ou l'autre de ces rencontres, complétées par la suite par des cours de perfectionnement portant sur des sujets plus spécifiques. Les gouvernements cantonaux, pour leur part, de même que la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique ont toujours honorés la CILA de leur confiance et ont bien voulu la consulter en diverses circonstances.

Une audience aussi élargie impliquait, pour notre Commission, de s'ouvrir davantage aux cantons non universitaires et, notamment, à ceux du Tessin et des Grisons. Par conséquent, un délégué de ces deux cantons a été invité à siéger au sein de la CILA en qualité de membre titulaire. Ainsi nos quatre langues nationales sont désormais représentées dans notre organisme dont le caractère suisse n'est pas usurpé, à plus forte raison que d'autres institutions sont venues enrichir ce noyau de base: Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique, Eurocentres, Ecoles-Clubs Migros, Universités populaires.

Avec les années, les frontières entre la linguistique générale et la linguistique appliquée se sont estompées, et, du même coup, les domaines d'intérêt de la CILA se sont élargis et diversifiés. Si l'enseignement demeure un thème privilégié, d'autres sujets mobilisent aujourd'hui l'attention de ses membres: les langues en contact, le principe de territorialité - rappelons le colloque sur «le Schwyzertütsch, 5^e langue nationale?», - l'évaluation,

la traduction, l'acquisition en milieu naturel, le lexique, la socio-linguistique, l'ethnolinguistique, etc.

A l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, il nous a donc paru judicieux de tenter une sorte d'inventaire. Nous avons fait appel à la collaboration de nos membres auxquels nous avons suggéré l'édition d'un numéro spécial du Bulletin sous le titre «700 ans de contacts linguistiques en Suisse». Nombre d'entre eux ont répondu favorablement à notre requête, et nous les en remercions. D'un autre côté, plusieurs personnalités ont accepté de bonne grâce d'apporter leur contribution à cette publication anniversaire, et nous tenons à leur exprimer notre vive gratitude.

Certes, le thème proposé est extrêmement vaste, et les limites de notre publication empêchent une étude exhaustive des problèmes linguistiques posés par 700 ans de coexistence pas toujours pacifique. Cependant, en raison même de son caractère de généralité, un tel sujet devait permettre à nos auteurs de présenter le résultat de leurs réflexions et de démontrer, du même coup, la vitalité de la linguistique appliquée dans notre pays en cette année 1991.

RENÉ JEANNERET, éd. Président de la CILA